



N°AITE/MESRS/DC/SGM / DAF/DPP/DEC/DBSU/D-CEFORP/SAF/SEC/SFS/SA

Cotonou, le 15 novembre 2016

COMMUNIQUE A AFFICHER

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Dans le cadre des activités académiques 2016-2017, il sera procédé au recrutement de 50 étudiants (05 boursiers, 10 inscriptions sur titre, 35 sponsoring) sur concours d'entrée au Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP/UAC), pour l'obtention d'une Licence en Dynamiques de Population et Planification Régionale.

I- Conditions d'accès au concours :

Les candidats désireux de participer à ce concours doivent remplir les conditions ci- après :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire du BAC toutes séries, session 2015 ou 2016;
- être âgé de 20 ans au 31 décembre 2016 et jouir d'une bonne santé physique et mentale ;

II- Matières de Composition :

Les candidats composeront dans les matières suivantes :

_ Culture Générale	:	durée : 02h	Coef. : 03
_ Géographie	:	durée : 03h	Coef. : 05
_ Mathématiques	:	durée : 03h	Coef. : 05

III- Dossier de candidature :

Le dossier de candidature à déposer dans les Directions Départementales de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP) de Parakou, d'Abomey et de Cotonou ou au Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP/UAC) sis dans l'enceinte de l'ENEAM à Gbégamey, devra comporter les pièces suivantes :

- une (01) demande manuscrite adressée à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique produite par le candidat ;

- une (01) fiche d'inscription à retirer dans les Directions Départementales de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP) de Parakou, d'Abomey, de Cotonou et au CEFORP ;
- un (01) extrait d'acte de naissance ;
- une (01) photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une (01) photocopie certifiée conforme de l'attestation ou du relevé de notes du baccalauréat sessions 2015 ou 2016 ;
- un (01) récépissé de cinq mille (5000) francs CFA de frais d'étude de dossiers à verser à la Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP) de Parakou, d'Abomey, de Cotonou et au CEFORP ;
- un (01) certificat médical de visite et de contre-visite délivré par des médecins exerçant dans un centre de santé public et stipulant que le (la) candidat (e) jouit d'une bonne santé physique et mentale ;
- une (01) enveloppe timbrée format moyen portant l'adresse exacte du candidat.

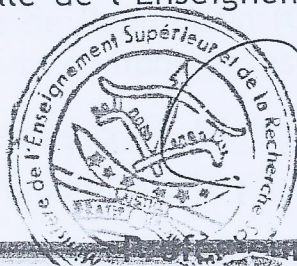
La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au Jeudi 24 Novembre 2016 à 17 heures précises.

IV- Centre unique de composition : Lycée Technique Coulibaly (Cotonou)

V- Date du déroulement du concours : Mercredi 30 Novembre 2016.

NB : Les candidats doivent se munir de leur carte d'identité nationale ou de leur passeport en cours de validité et se présenter au centre de composition à 07H précises.

Pour tous renseignements complémentaires, se rapprocher de la Direction des Examens et Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DEC/MESRS), de la Direction des Bourses et Secours Universitaires, à la Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP) de Parakou, d'Abomey et de Cotonou, de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) et au CEFORP



Prof. Bienvenu Koudjo
 Directeur de Cabinet